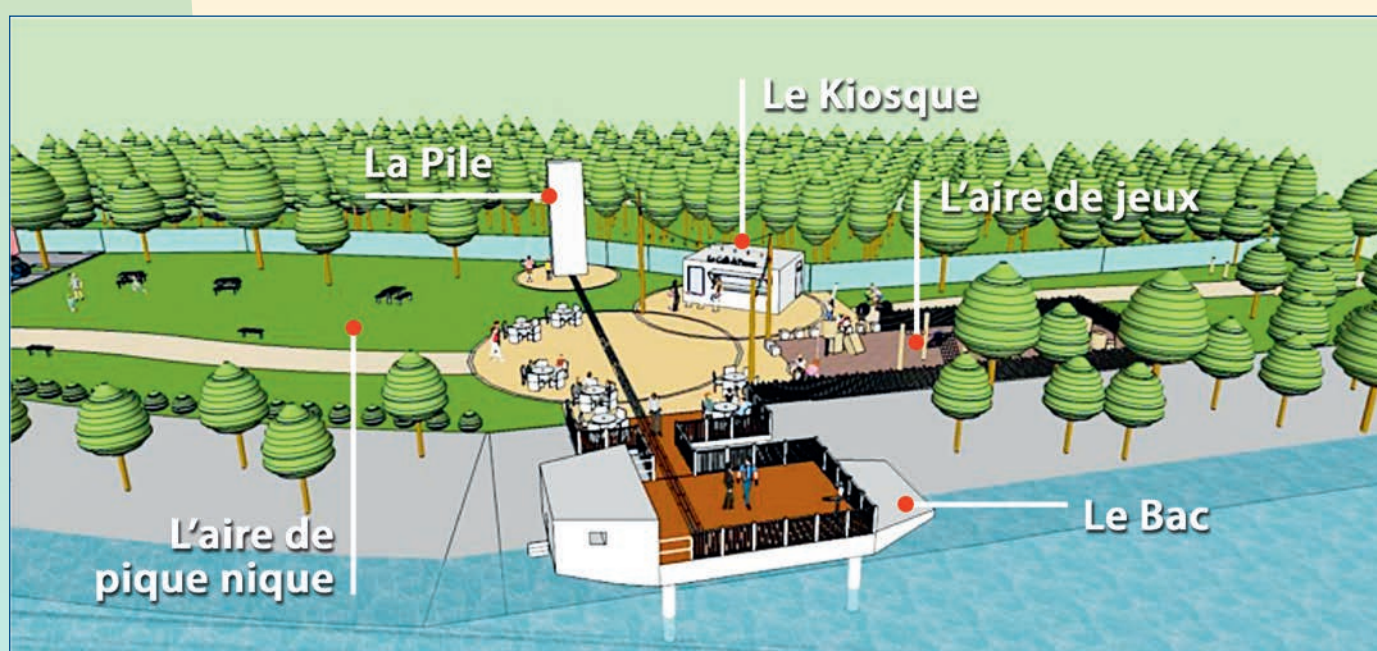


Aménagement paysager des berges du Rhône et du site du bac à Traille - 2^{ème} tranche



La deuxième tranche de travaux concerne l'aménagement du site du bac à Traille. Le bac sera déplacé face à la pile et posé dans le lit du Rhône, sur des pilotis. Un ponton reliera le bac à la berge, comme un quai. La pile fera l'objet d'un ravalement de surface. Entre la pile et le bac, une aire piétonne offrira un espace de détente et de loisirs. Le kiosque sera à la fois guinguette, snack, buvette et point d'information touristique. Son activité sera saisonnière. Pour profiter pleinement de la pause en famille, une aire de jeux sera mise à disposition des enfants.

Autre Point travaux...

Les travaux sur la RD 386 sont terminés, nous poursuivons donc cet automne les programmes suivants :

- ✓ Aménagement des trottoirs route de la Taquière,
- ✓ Aménagement d'un parking rue Gabriel Vanel,
- ✓ Déplacement du skate park et aménagement d'un city park rue des Platanes,
- ✓ Aménagement des stationnements situés à côté du Boulodrome,
- ✓ Aménagement d'un espace traiteur à la salle des fêtes.

Infos diverses

Les demandes DE TRAVAUX...

La commune d'Ampuis est soumise à la réglementation du :

- ✓ Plan local d'urbanisme (P.L.U)
- ✓ Plan de Prévention des Risques Naturels d'inondation (PPRni)
- ✓ Parc Régional du Pilat
- ✓ Bâtiment de France (Un périmètre de protection été mis en place aux abords du Château).

Pour connaître le zonage et la réglementation de vos parcelles, vous pouvez consulter le site www.ampuis.fr rubrique "Urbanisme".

Toutes demandes de travaux s'effectuent sur des imprimés type « Cerfa ». Ils peuvent être téléchargés sur le site internet : <http://www.servicepublic.fr>

- Déclaration préalable (construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes) **Cerfa n° 13703*06**
- Demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions **Cerfa n° 13406*06**

Le dépôt de dossier :

- **2 exemplaires** pour une Déclaration Préalable de Travaux.
- **6 exemplaires** pour une demande de Permis de Construire.

Attention 1 exemplaire = Formulaire Cerfa complété, daté et signé

- + La fiche de déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions complétée, datée et signée
- + Toutes les pièces complémentaires demandées en fonction de votre projet (notées sur le Cerfa)



Type de travaux	Demande de travaux	
Nouvelle construction et/ou annexe exemples de travaux : • maison • garage, abri de voiture • abri de jardin - etc.	Permis de Construire si construction > 20 m ² Déclaration Préalable si construction ≤ 20 m ² Aucune formalité si construction – 5 m ²	
Travaux sur construction existante (extension) • agrandissement • garage • véranda - etc.	Parcelle située en Zone U	Parcelle située dans une autre Zone
	Permis de Construire si construction > 40 m ²	Permis de Construire si construction > 20 m ²
	Déclaration Préalable si construction ≤ 40 m ²	Déclaration Préalable si construction ≤ 20 m ²
	Aucune formalité si construction – 5 m ²	Aucune formalité si construction – 5 m ²
	Attention : entre 20 m² et 40 m², un permis de construire est obligatoire si les travaux portent la surface totale de la construction (existante + nouvelle) a + de 150 m ² une fois les travaux achevés (ce qui implique le recours à un architecte).	
Changement de destination • d'une pièce • d'un garage • d'un local - etc.	Sans travaux modifiant les structures porteuses ou la façade du bâtiment : Déclaration Préalable	
	Avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade du bâtiment : Permis de Construire	
Travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment existant exemple de travaux : • création d'ouverture • changement de fenêtre • pose panneaux solaires, • ravalement de façade, • construction d'un mur de clôture	Déclaration Préalable	
Construction d'une piscine • enterrée • pose piscine en kit	Une déclaration préalable est nécessaire si la construction du bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m ²	

Infos diverses

Focus sur les déchets

Déchets verts, papiers, cartons : **BRÛLAGE INTERDIT !**

Le brûlage des déchets verts, papiers et cartons est interdit dans un rayon inférieur à 500 m de toute habitation (Arrêté municipal n°56 du 31 mai 2000). Lesdits déchets doivent être déposés en déchetterie.

La carte de déchetterie est délivrée en mairie sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Composter c'est recycler les déchets ménagers ou de jardins.

Vienne Condrieu Agglomération propose gratuitement :

- des bacs à compost pour les logements individuels, ou collectifs avec espaces verts,
- des lombricomposteurs pour les logements collectifs sans espaces verts.

Pour plus de renseignements, consultez le site : www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



REPORT DE COLLECTE



La collecte des **bacs verts**
du mardi 25 décembre **aura lieu le samedi 22 décembre.**

La collecte des **bacs verts**
du mardi 1^{er} janvier **aura lieu le samedi 29 décembre.**



Des défibrillateurs sur la commune

Nous pouvons à tout moment vivre une situation d'urgence chez soi, au travail ou même dans la rue. Si un adulte ou un enfant s'effondre, qu'il est inconscient, qu'il ne répond pas aux stimulations et qu'il ne respire pas, il y a urgence !

Appelez les secours, le 15 ou le 18 ou le 112 ou le 114 pour les sourds ou malentendants (= demande de secours par SMS), et commencer le massage cardiaque.

Des défibrillateurs ont été mis en place sur la commune :

- ✓ à la Mairie
- ✓ à la salle polyvalente
- ✓ au Stade de Verenay
- ✓ au boulodrome
- ✓ à la salle du Carcan



La caserne des pompiers est également équipée.

ATTENTION

le défibrillateur ne vous dispense pas d'effectuer le massage cardiaque. Il est donc important de se former aux gestes de premiers secours : Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

Pour cela vous pouvez contacter la Caserne des Sapeurs-Pompiers d'Ampuis
au 04 74 56 15 10

L'application **«Staying Alive»** est une application mobile gratuite qui recense et localise les défibrillateurs cardiaques (DAE) où que vous soyez.
Téléchargez l'application : www.stayingalive.org/fr

Ecole maternelle



Pour la rentrée 2018, l'école maternelle ne compte plus que trois classes réparties chacune en triple niveau (Petits, Moyens et Grands).

L'équipe a choisi une pédagogie qui s'inspire de différents courants respectant le rythme de chacun et basée sur la manipulation.

Les MAITRESSES :

De gauche à droite :

Christine, Virginie et Corinne

Les ATSEM

De gauche à droite :
Annie, Jocelyne et Lydie



Ecole élémentaire : Rentrée de septembre 2018

L'école élémentaire a fait sa rentrée avec un effectif de 161 élèves répartis de la façon suivante :

- ✓ 25 CP chez Mme ROUARD
- ✓ 15 CP et 6 CE1 chez Mme PRADIER
- ✓ 24 CE1 chez Mmes GINHOUX et PONTET
- ✓ 25 CE2 chez Mmes DREVILLE et GIROUD
- ✓ 21 CM1 chez Mme DURIEUX
- ✓ 8 CM1 et 13 CM2 chez Mme PAOLINI
- ✓ 24 CM2 chez Mme GERENTE

L'équipe pédagogique est en train d'élaborer les projets pour l'année.

Les enseignantes des deux écoles (maternelle et élémentaire) préparent un projet ambitieux autour des écrans et de l'usage qui en est fait.

Tous les partenaires de l'école y seront associés.



Dessine-moi Ampuis

Tu as entre 3 et 12 ans et tu habites Ampuis ? Alors à tes crayons ! La commune d'Ampuis organise un concours de dessin sur le thème : « Dessine-moi Ampuis ». Dessine le lieu qui, à tes yeux, symbolise le plus le village. Ton dessin devra être déposé en Mairie au plus tard :

Le vendredi 16 novembre.

N'oublie pas d'indiquer au dos de ton dessin ton prénom, ton nom, ton âge et ton adresse.

**Les plus beaux dessins seront publiés
dans le bulletin municipal de décembre 2018.**

Infos diverses

Le Transport A la Demande :
nouveau fonctionnement

Ce service est destiné aux personnes de plus de 70 ans ou présentant un handicap temporaire ou définitif sans condition d'âge. Le Transport à la Demande peut être appelé dans le cadre de déplacements de loisirs, une course, ou un rendez-vous médical sur :

Condrieu, St Colombe, St Romain en Gal ou Vienne.

Comment fonctionne le TAD ?

1. Je téléphone pour réserver mon trajet au 06 65 53 66 91.
2. Le véhicule vient me chercher devant mon domicile.
3. Je paie directement mon trajet à Virginie qui me remet un ticket de transport.

Le prix d'un trajet est de 1,50 € soit 3 € l'aller-retour.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
		8h30-10h	
14h00	14h00	14h00	14h00
16h00	16h00	16h00	16h00

 **Réservation**

06 65 53 66 91 

AUPRÈS DE VIRGINIE

**Vienne
Condrieu**
Agglomération

Info transport en commun :

Transport gratuit pour les seniors et les personnes handicapées sous conditions de ressources.

Les personnes de plus de 70 ans non imposables ou les personnes handicapées (80% minimum) non imposables bénéficient de la gratuité du titre de transport en commun avec la carte **L'VA «Mobilib Annuel»**.

Elle permet de voyager gratuitement **sur la ligne 134 Condrieu-Givors** mais aussi sur tous les bus de Vienne-condrieu-Agglomération.

Comment faire la demande ?

Le demandeur doit remplir un formulaire (disponible en Mairie) et le transmettre avec une photo d'identité et les pièces justificatives demandées (Avis de non-imposition, carte d'invalidité) au CCAS de la Mairie.

Vous avez entre 16 et 25 ans et avez quitté le système scolaire...

La Mission Locale Rhône Sud peut vous accompagner dans vos démarches relatives à l'orientation, à un projet professionnel, à l'emploi, à la formation, mais aussi l'information liée à la santé, l'accès au logement et à la vie quotidienne.

En 2017, 58 jeunes d'Ampuis ont bénéficié d'un suivi individuel et personnalisé ayant pour objectif l'accès à l'emploi ou à la formation. 30 d'entre eux ont trouvé un emploi, une formation ou un stage.

Alors n'hésitez pas, venez à la Mission Locale de Condrieu : 15 rue des Granges - Tél. 04 74 56 89 46

 **Mission Locale**
Rhône Sud-MIFIVA



La municipalité
a le plaisir d'inviter la population
à la cérémonie des vœux
le vendredi 4 janvier 2019
à 19 h 00, à la salle des fêtes



La mairie est ouverte au public : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
Tél. 04 74 56 04 10 / Fax 04 74 56 12 54 - email : mairie@ampuis.com - www.ampuis.fr

Directeur de la publication : Gérard BANCHET - Coordinateur général : Christian BASTIN - Coordinatrice : Christiane RAVINET
Photos : Municipalité Ampuis - Conception graphique/impression : Imag'in création 69420 Ampuis - imprimé sur papier PEFC

Manifestations

Concert à l'église d'Ampuis

Le premier concert organisé par Ampuis Culture et Patrimoines à l'église d'Ampuis fut un vrai succès...

Et ce, malgré la visite guidée dans la Plaine maraîchère proposée par Vienne-Condrieu-Tourisme dont le rendez-vous était à 15h devant l'église, la grande manifestation festive organisée par la Paroisse en l'honneur de l'arrivée du Père Luc Billiez et la présence du Cardinal, les nombreuses visites culturelles programmées durant ce week-end et les événements sportifs, sans oublier les vendanges en Côte Rôtie.

L'ensemble Harphonia, sous la Direction d'Alexis Falempin, s'est donc produit dimanche 16 septembre 2018, à 15h30, à l'église Saint-Baudille, dans le cadre des Journées du Patrimoine. Des œuvres du répertoire classique, connues ou moins connues, mais toutes très appréciées par le public ampuisais ainsi que celui venu des villes et villages alentour.

L'entrée était gratuite et des enveloppes étaient mises à disposition avec les programmes. Après des applaudissements enthousiastes à la fin de chaque morceau, c'est debout que les spectateurs demandaient un rappel. A la sortie, chacun est venu remercier les musiciens et les organisateurs, et presque tous remettaient, avec le sourire, l'enveloppe garnie, souhaitant les applaudir dans notre église lors de leur prochaine programmation.

Depuis mars 2018, HARPHONIA est reconnu Organisme d'Intérêt Public.

Alexis Falempin dirige Harphonia depuis 2015, ainsi que plusieurs ensembles : L'Union Musicale de Salaise sur Sanne, La Gerbe d'Or des Côtes d'Arey, l'ensemble vocal du CIEM et d'autres chorales.

Depuis 2014, il co-dirige l'école de musique des Côtes d'Arey. Il pratique, outre le saxophone qu'il enseigne, la flûte à bec et le cor d'harmonie.

Alexis Falempin et ses musiciens ont été très agréablement surpris par la très bonne acoustique de notre église.

Actuellement, nous entendons beaucoup parler du Patrimoine, notamment avec les actions très médiatisées de Stéphane Bern. C'est une bonne chose. Cependant n'oublions pas notre Patrimoine local avec la restauration de l'orgue. Et il faut savoir, que contrairement au loto du Patrimoine, les dons faits pour notre orgue via la Fondation du Patrimoine seront entièrement versés à la Municipalité pour aider à la rénovation de notre orgue. Par ailleurs, en retour de votre chèque, vous un reçu fiscal vous sera envoyé. **Il vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt pour l'année en cours allant de 60 % à 75 %.**



L'Ensemble Harphonia, fondé en 1999, est présidé par Frédéric Fournet de Verenay. Il est composé d'amateurs de bon niveau, d'étudiants en musique, de lauréats de conservatoire et de professeurs.

Son répertoire va de la musique baroque à la musique contemporaine, soit en effectif réduit (quatuor, quintette), soit en effectif complet, soit en compagnie d'autres ensembles locaux, (chorales ou orchestres).

Bon de souscription pour la restauration de "l'orgue de l'église Saint-Baudille à Ampuis"

Oui, je fais un don de euros pour aider à la restauration de l'orgue de l'église Saint-Baudille d'Ampuis et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours. J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du Patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

✓ Paiement par chèque :

merci de libeller votre chèque à l'ordre de «Fondation du patrimoine – Orgue d'Ampuis».

Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

✓ Paiement en espèces :

merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre reçu fiscal :

NOM ou SOCIETE :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Courriel :



**Coupon-réponse
à renvoyer à :
Fondation du Patrimoine
Délégation Régionale
Rhône-Alpes - Fort de Vaise
27 bd A. de Saint-Exupéry
69009 Lyon**

Manifestations

Centenaire de l'Armistice



Parce qu'il y a des dates liées à des événements tragiques qu'on ne doit pas occulter,

Parce que des vies ont été sacrifiées pour que nous puissions vivre libres,

Parce qu'il ne faut pas oublier pour ne plus recommencer,

Pour tout cela et bien d'autres choses encore,

Rassemblons-nous le dimanche 11 novembre pour célébrer le Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et rendre hommage à tous les morts pour la France.

Programme : 11h30 Rassemblement devant la Mairie
Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
Lecture des Manifestes

Un apéritif sera offert à l'issue de la cérémonie à la salle hexagonale.

Raid des Alizés

Delphine, Ingrid et Marion sont trois amies trentenaires d'AMPUIS, d'origine professionnelle variée, ayant en commun la volonté de participer au Raid des Alizés qui se déroulera en Martinique du 27 novembre 2018 au 02 décembre 2018.

Du trail, du kayak et du VTT d'orientation les attendent sur « l'île aux fleurs ». Le classement général déterminera les dotations qui seront directement reversées à l'association, reconnue d'utilité publique, « **Aide aux Jeunes Diabétiques** » au profit de laquelle elles courent. En effet, le fils d'Ingrid – Mathys 8 ans – est atteint de diabète de type 1 depuis 4 ans.

Voilà pourquoi elles sont sensibles à cette maladie.

Pour des enfants, les contraintes du diabète leur imposent de se faire des injections d'insuline 5 fois par jour, sans compter les nombreux contrôles de glycémie, les hypos, les hypers... bref, une maladie invisible mais omniprésente pour le restant de leur vie et qui touche toute la famille !

Un des buts premiers de leur participation consiste à faire connaître l'AJD, créé en 1956, qui a été pionnière dans l'éducation thérapeutique des jeunes patients. Elle permet également d'allier familles de patients, patients et soignants pour aider les jeunes qui ont un diabète d'enfant, à vivre une vie pleinement épanouissante tout en préservant leur santé.

Le budget a été finalisé grâce aux soutiens financier et logistique de nombreux sponsors, à l'organisation de manifestations mais aussi grâce aux dons de proches et anonymes.

Vous pouvez les encourager et suivre leur aventure sur leur page facebook :

www.facebook.com/La-DIM-Mathys-pour-le-raid-des-Alizés-2018-207471233334536



OCTOBRE

28 - Journée jeux gonflables
organisée par Ampuis Mozaïk
Salle polyvalente

NOVEMBRE

4 - Matinée saucisses frites
organisée par l'Ecole de rugby
Salle des fêtes

10-11 - Tournoi de badminton
Salle polyvalente

11 - Concours de belote
organisé par le Basket
Salle des fêtes

11 - Cérémonie du 11 novembre
Salle hexagonale

24 - Soirée dansante
Chorale la Valserine
Salle des fêtes

25 - Matinée saucisses frites
organisée par les Conscrits
Salle des fêtes

30 - Concert
Chorale la Valserine
Salle des fêtes

DECEMBRE

1^{er} - Sainte Barbe
les Sapeurs Pompiers
Salle polyvalente

2 - Marché de Noël
organisé par Ampuis Mozaïk
Salle polyvalente

Manifestations à venir

7 - Fête des Lumières
organisée par la Municipalité et l'ass. artisans et commerçants
Salle des fêtes

9 - Matinée moules frites
organisée par le Basket
Salle des fêtes

14 - Audition de l'Ecole de musique
Salle des fêtes

15 - Bal des conscrits
Salle des fêtes

16 - Matinée sportive
organisée par Ampuis Mozaïk
Salle des fêtes

23 - Vente d'huîtres
organisée par les Costos rôtis
Salle des fêtes



Nous avons passé 5 jours de Vogue incroyables
dont nous nous souviendrons, c'est certain !
Merci à tous ceux qui nous ont ouvert leur porte
et à tous les autres qui sont venus se joindre à nous
pour s'amuser et partager de bons moments !
Vous nous avez fait vivre 5 journées
de rires, de chants, de danses et de joies...
alors mille fois, même **2000** fois MERCI !

C'est avec un peu de tristesse
mais des souvenirs plein la tête
que nous laissons la place aux 2001.

Les Conscrits de la 2000

